



## Association "Collectif Pour une Réanimation à Manosque"

Siège: chez Mme FIORUCCI Marie, Ch. de Bucelle Lot Les Vignes 04860 Pierrevert

Courriel: [site-rea-manosque@reanimation.fr](mailto:site-rea-manosque@reanimation.fr)

Site Internet: <http://reanimation-manosque.fr>

Tél: 06.76.77.61.00 / 06.08.96.65.00

### Compte Rendu de la Réunion du 28 mai 2010 à 18h30 avec Deroubaix.D (Dir Gén ARS Paca) à Manosque (Maison des Associations)

Présents : Dominique Deroubaix (Directeur Général ARS Paca)  
Collectif Réa: Ghislaine Roussel, Evelyne Mathieu, Eliane Irénée, Alain Rapuzzi, Louis Dureu,  
JFrançois Pellarrey  
Présence de Gérard Gasco (SDIG ex RG)

Cette réunion faisait suite à celle du 5 mai dernier à Matignon où David Gruson (Conseiller Santé du 1<sup>er</sup> Ministre) s'était engagé avec Hubert de Beauchamp (Conseiller Secteur hospitalier de la Ministre de la Santé), à ce que l'ARS (Agence Régionale de la Santé) nous recontacte dans les meilleurs délais.

Si la venue de D.Deroubaix nous satisfait, **le contenu même de la réunion est plutôt décevant.**

En effet, **le directeur de l'ARS, notamment durant la 1<sup>ère</sup> partie de la rencontre, a joué au maître d'Ecole** en tentant de nous "vendre" les méthodes retenues par la loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire dite loi Bachelot) en terme d'organisation de la politique de Santé Publique dans notre Pays et en nous débitant des concepts éculés et des contraintes techno-administratives incompréhensibles.

C'est donc un peu à la manière de ce bon vieux Coué qu'il nous a servi des propos du genre :

- je viens d'arriver, ... je ne suis pas au courant de tout, ... je ne suis pas responsable de ce qui ne s'est pas fait avant, etc...
- je m'attends à un prochain "tour de vis" sur les dépenses sociales vu les difficultés économiques,
- il ne peut y avoir qu'une Autorisation de Réanimation par département. Digne en a une et on ne peut pas avoir 2 Réanimations pour une seule Autorisation,
- nous ne savons pas si les besoins en terme de Réanimation sont réels,
- Manosque a la chance d'avoir un hôpital neuf et il vaut mieux le laisser pendant 1 an ou 2 développer ses activités car c'est lui qui rembourse le financement de sa construction,
- une Réanimation à Manosque pourrait mettre en danger financièrement l'hôpital,
- le département a des difficultés en matière d'offre sanitaire et il est nécessaire de territorialiser la réflexion,
- je ne peux pas renier les règles du jeu et les délais qui permettent de réviser l'organisation régionale de la Santé avec notamment pour:
  - o fin 2010: l'élaboration du PRS (Plan Régional Santé) et sa déclinaison en PSS (Plan Stratégique Santé) avec 4 ou 5 priorités,
  - o septembre 2011 (et ainsi respecter le délai administratif de 5 ans) lancer la révision du SROS (Schéma Régional d'Organisation Sanitaire),

En conclusion de cette 1<sup>ère</sup> partie, le chef de l'ARS nous précisait qu'il ne travaillait pas comme un "presse-bouton" et que même s'il respectait notre conviction et le travail que nous avons déployé depuis 2 ans, **il ne prendrait pas de décision dans l'urgence en faveur d'une Réanimation à Manosque.**

Cette posture assez étonnante de la part du "Super Préfet Régional" Santé et totalement "décalée" vis à vis des propos tenus par Matignon le 5 mai dernier a conduit notre délégation à réagir vivement.

Nous lui avons fait part de notre déception et de l'état d'esprit avec lequel nous abordions cette réunion.

Il n'était pas question pour nous de perdre à nouveau du temps à débattre sur le contenu de notre dossier, mais de s'inscrire délibérément dans le prolongement de notre rencontre du 5 mai à Matignon (en présence du Conseiller de la Ministre de la Santé) afin de trouver ensemble une proposition allant dans le sens de ce que David Gruson (Conseiller Santé du 1<sup>er</sup> Ministre) avait affiché d'entrée de jeu: **"... Matignon confirme les propos du 1<sup>er</sup> Ministre du 27 octobre 2008 à Manosque et veillera à leur totale mise en œuvre..."**

Nous lui avons donc très clairement précisé et rappelé que:

- nous n'avons pas accepté cette rencontre pour nous retrouver 2 ans en arrière,
- nous rejetons totalement la proposition de repartir sur une année de discussion sur un dossier que lui et son prédécesseur avaient entre leurs mains depuis 2 ans,
- nous trouvons préjudiciable que le "patron" de l'ARS n'ait que très superficiellement parcouru notre dossier dont le contenu et l'argumentaire ont été validés tant par la communauté médicale que Matignon et le Ministère de la Santé,
- le manque de lits de Réanimation dans le 04 est incontestable. Il n'y a que 6 lits actuellement à Digne, alors que les chiffres et ratios officiels laissent apparaître un besoin de 14 lits,
- le Bassin de Vie Manosquin fort de 117.000 habitants (pratiquement le double en période estivale et de cure) nécessiterait à lui seul 11 lits,
- le principe d'une seule Réanimation par département est inconnu de Matignon et du Ministère de la Santé,
- affirmer qu'il n'y a qu'une Réanimation par Autorisation départementale est faux. La preuve dans le 05, il y en a deux: une à Gap et l'autre à Briançon,
- nous n'acceptons pas qu'il se retranche "technocratiquement" derrière un calendrier administratif pour justifier l'immobilisme passé de l'ARH et celui à venir de l'ARS,
- nous contestons que le SROS puisse sans conditions autoriser la fermeture de Services et d'Hôpitaux et en interdise les ouvertures, niant ainsi les besoins des Populations et ceux liés aux nouveaux besoins de l'hôpital de Manosque (doublement des lits, nouveaux Services, Hémodialyse),
- lorsqu'elle est bien "calibrée" (nombre de lits) une Réanimation ne met à aucun moment en danger un hôpital, au contraire elle "booste" son activité, sécurise les interventions dans les Services et rend l'hôpital encore plus attractif tant pour les Patients que pour les Professionnels (Médecins, Chirurgiens, Spécialistes, Infirmier-e-s, Aides-Soignant-e-s, etc...),
- le nouvel hôpital, avec moins d'un mois d'existence a "explosé" les compteurs dans tous les Services (dont les Urgences avec 70 Patients/jour au lieu de 60 et une pointe à 94) et 15 transferts en hélico (au lieu de 8 de janvier à fin avril),

Après cette "rafale" d'objections, de critiques et de rappels, le "masque" du DG de l'ARS est quelque peu tombé.

Nous en avons profité pour proposer au directeur de l'ARS une intervention auprès de la Ministre de la Santé en 2 points:

- dans un premier temps proposer à la Ministre de la Santé qu'elle décide politiquement du principe de l'ouverture d'un Service de Réanimation Polyvalente à Manosque en harmonie avec l'expression du 1<sup>er</sup> Ministre du 27 octobre 2008 et qu'elle en fasse l'annonce officielle au plus tard lors de l'inauguration de l'Hôpital le 25 juin 2010.

- dans un second temps, travailler avec l'ARS à la mise en œuvre de cette décision à échéance de la fin de l'année 2010. ce qui permettra ainsi à l'ARS dans ce laps de temps de boucler son PRS.

Il a validé le principe d'une telle intervention auprès de la Ministre de la Santé en proposant que le Collectif initie cette démarche via un courrier adressé à la Ministre sous son couvert.

Nous nous sommes engagés à lui fournir ce courrier dans les plus brefs délais afin d'avoir une réponse de la Ministre avant sa venue à Manosque le 25 juin.

**EN CONCLUSION:** Malgré le sentiment de DECEPTION lié à cette rencontre et le décalage constaté avec les propos de Matignon et du Ministère de la Santé du 5 mai, nous pensons avoir fait "bouger les lignes". La balle est maintenant dans le camp de la Ministre. Sa réponse est attendue dans les meilleurs délais et un signal positif d'ici le 25 juin serait très apprécié par le Collectif, les Citoyens, les Parlementaires, les Elus, les Personnels de l'Hôpital.

Enfin, comme d'habitude et en respect des 27.000 signataires de notre pétition, nous ne négligerons rien pour faire respecter les engagements (ministériels et/ou régionaux) et nous ne resterons pas au milieu du gué. conformément à ce que nous demandent Citoyens et Elus, pour aller arracher NOTRE Réanimation.